Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Pro CPH, veuillez visiter :
bacprocph.fr/annales-sujets-et-corriges

Bac Pro CPH

Épreuve E1 : Langue française, langages, éléments d’une culture humaniste et compréhension du monde

Session 2026 • Code sujet : **26-BACPRO-CPH-E1** • Durée : **150 minutes** • Coefficient : **3**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Comprendre la situation et ses enjeux (3 questions) **Page 3**

2. Analyser des points de vue et des choix d’aménagement (3 questions) **Page 5**

3. Construire une proposition argumentée (3 questions) **Page 7**

4. Rédiger une contribution au conseil de quartier (1 question) **Page 9**

5. Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 10**

Sujet officiel (PDF) : https://bacprocph.fr/assets/annales/bac-pro-cph/Éducation socioculturelle/2026/Bac Pro CPH - Éducation socioculturelle - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Comprendre la situation et ses enjeux

Le Jardin partagé des Passerelles associe des parcelles cultivées, des ateliers et des rencontres entre habitants. À partir du plan et de l'enquête, il faut caractériser le jardin, calculer la part de nouveaux participants et formuler l'enjeu social du projet.

Partie 1 : Comprendre la situation et ses enjeux

Question 1.1. Relevez deux caractéristiques du jardin qui montrent qu'il s'agit à la fois d'un espace de culture et d'un lieu de rencontre. Pour chacune, indiquez le document utilisé.

Document	Caractéristique	Ce qu'elle montre
DT 1	Le jardin comprend des parcelles cultivées.	Un espace de culture
DT 3	Nora dit que les parcelles réunissent les jardiniers.	Un lieu de rencontre

Les deux caractéristiques concernent le même aménagement : les parcelles servent à cultiver et deviennent aussi un lieu de relations entre les usagers. Le plan établit leur présence, tandis que le témoignage précise leur rôle social.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les parcelles cultivées font du jardin un espace de culture (DT 1) et réunissent les jardiniers (DT 3).

Question 1.2. À partir du document DT 2, calculez la part des nouveaux participants parmi les personnes ayant répondu à l'enquête. Présentez le calcul et donnez le résultat en pourcentage arrondi à l'unité.

Le DT 2 dénombre 9 nouveaux participants parmi les 30 personnes interrogées. Pour obtenir la part en pourcentage, on divise l'effectif des nouveaux participants par l'effectif total, puis on multiplie par 100 : $\frac{9}{30} \times 100 = 30\%$. Le résultat est déjà un nombre entier, donc l'arrondi à l'unité ne le modifie pas.

Calcul de la part des nouveaux participants

Calculs de proportions

Question	Données utilisées	Calcul	Résultat
1.2 : part des nouveaux participants parmi les personnes interrogées	9 nouveaux participants sur 30 personnes	9/30 × 100 = 30 %	... %
2.3 : part des personnes souhaitant des horaires plus larges	18 personnes sur 30 personnes	.....	... %

À compléter par le candidat.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les nouveaux participants représentent 30 % des personnes interrogées.

Question 1.3. Formulez en une phrase le principal enjeu social auquel le projet cherche à répondre, en vous appuyant sur au moins deux informations du dossier.

Deux informations éclairent l'enjeu : 9 des 30 personnes interrogées sont de nouveaux participants et Ilyes explique qu'il ne savait pas comment rejoindre les jardiniers.

> Le projet cherche donc à rendre le jardin plus accueillant et à faciliter l'intégration des nouveaux habitants dans la vie collective.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Le projet vise à faciliter l'accueil et l'intégration des nouveaux participants dans la vie collective du jardin.

2. Analyser des points de vue et des choix d’aménagement

Le plan présente des aménagements existants et proposés, tandis que l’enquête et les témoignages révèlent différentes attentes. Il faut expliquer les usages possibles, comparer des points de vue et interpréter une proportion en tenant compte des limites de l’enquête.

Partie 2 : Analyser des points de vue et des choix d’aménagement

Question 2.1. À partir du document DT 1, décrivez deux éléments de l’aménagement prévu et expliquez comment chacun peut favoriser une activité ou une rencontre au jardin.

Le DT 1 représente les parcelles cultivées, qui permettent aux habitants de jardiner et de partager une activité. Il indique aussi un espace de repos proposé, où les usagers pourront s’asseoir et discuter. Ces deux aménagements répondent donc à des usages complémentaires : cultiver ensemble et faciliter les rencontres au jardin.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les parcelles cultivées favorisent le jardinage partagé ; l’espace de repos proposé facilite les échanges.

Question 2.2. Comparez les points de vue de la jardinière bénévole et du jeune habitant présentés dans le document DT 3. Indiquez un accord éventuel et une différence de priorité.

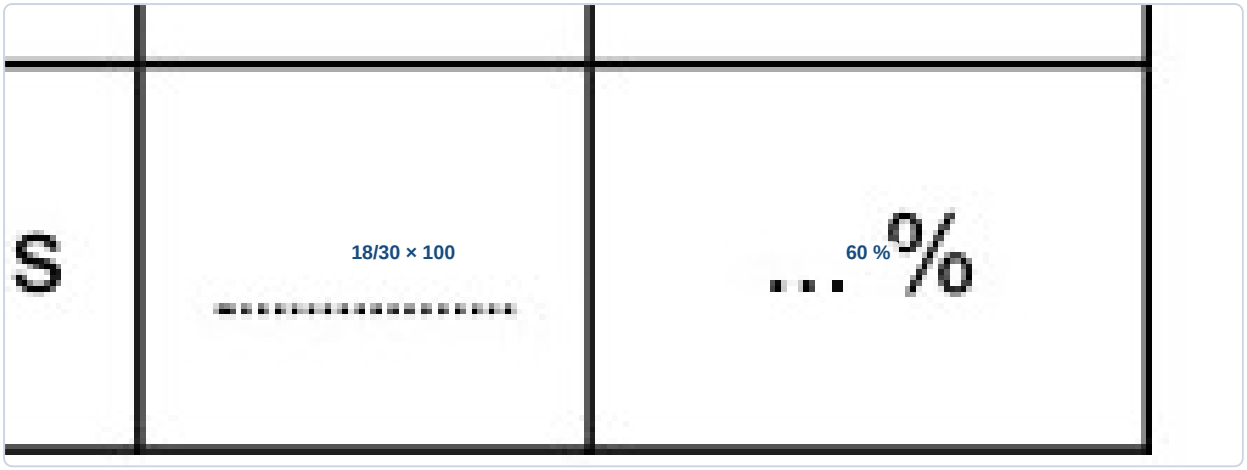
Nora et Ilyes accordent tous deux de l’importance aux liens entre les usagers : Nora dit que les parcelles réunissent les jardiniers, tandis qu’Ilyes souhaite rendre le premier contact plus facile pour les nouveaux venus. Leur priorité diffère toutefois. Nora propose d’élargir les horaires pour permettre aux personnes qui travaillent de venir, tout en préservant l’entretien collectif. Ilyes préfère aménager un lieu où s’asseoir et discuter.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Tous deux valorisent les liens entre usagers ; Nora privilégie des horaires élargis, Ilyes un espace facilitant le premier contact.

Question 2.3. Le document DT 2 indique que 18 personnes sur 30 souhaitent des horaires d’ouverture plus larges. Calculez cette proportion en pourcentage et expliquez en une phrase ce qu’elle permet de conclure, sans généraliser au-delà des personnes interrogées.

On rapporte les 18 personnes favorables aux horaires plus larges aux 30 personnes interrogées : $\frac{18}{30} \times 100 = 60\,\%$. L’enquête permet donc de conclure que 60 % des répondants souhaitent des horaires élargis. Ce résultat décrit uniquement les personnes interrogées pendant la période de l’enquête, et non l’ensemble des usagers ou des habitants.

Calcul de la proportion pour la question 2.3



✓ RÉPONSE À RETENIR

60 % des personnes interrogées souhaitent des horaires plus larges.

3. Construire une proposition argumentée

Le conseil de quartier doit choisir entre élargir les horaires, aménager un espace de repos et d'échange, ou organiser davantage d'ateliers accessibles aux nouveaux participants. Il faut justifier une priorité par des informations du dossier, considérer un point de vigilance et proposer un indicateur de suivi à six mois.

Partie 3 : Construire une proposition argumentée

Question 3.1. Choisissez une priorité parmi les trois propositions ou combinez-en plusieurs. Justifiez votre choix par deux arguments distincts, chacun étant relié à un élément précis des documents.

Je recommande de créer en priorité un espace de repos et d'échange. Dans l'enquête, 20 personnes sur 30 le souhaitent, davantage que les horaires élargis (18) ou les ateliers supplémentaires (14) : c'est l'attente la plus souvent exprimée. De plus, Ilyes, nouvel usager, explique qu'un lieu pour s'asseoir et discuter faciliterait son premier contact avec les jardiniers. Cet aménagement répond donc à la fois à une attente relevée dans l'enquête et à une difficulté d'accueil exprimée par un participant.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Priorité : créer un espace de repos et d'échange, souhaité par 20 personnes sur 30 et susceptible de faciliter l'accueil des nouveaux usagers.

Question 3.2. Présentez une limite, une difficulté ou un point de vigilance que le conseil de quartier devrait prendre en compte pour mettre en œuvre votre proposition. Expliquez votre réponse.

Un point de vigilance est l'entretien de ce nouvel espace. Nora rappelle qu'il faut préserver du temps pour l'entretien collectif du jardin. Si l'espace de repos ajoute une charge aux bénévoles, il risque de compliquer l'organisation des activités plutôt que de les soutenir. Le conseil devrait donc consulter les jardiniers sur l'emplacement et convenir avec eux d'une répartition réaliste des tâches d'entretien, avant de décider l'aménagement.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Prévoir l'emplacement et l'entretien avec les jardiniers, sans alourdir la charge des bénévoles ni empiéter sur l'entretien collectif.

Question 3.3. Proposez un indicateur simple permettant d'évaluer, six mois après sa mise en œuvre, si la priorité retenue a contribué à élargir la participation. Précisez ce qui serait observé ou compté.

Six mois après la mise en place, interroger les usagers présents pendant une nouvelle période de 15 jours et compter ceux qui déclarent venir pour la première fois ou depuis moins de trois mois. Reprendre la même question qu'au départ et comparer la part obtenue à la référence initiale : 9 personnes sur 30, soit 30 %. Il faut compter des personnes, pas des visites, car le dossier précise qu'un usager peut être compté plusieurs fois dans les entrées.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Indicateur : part des personnes interrogées se déclarant nouvelles, comparée à la référence initiale de 9 sur 30, soit 30 %.

4. Rédiger une contribution au conseil de quartier

Le candidat rédige une contribution destinée au conseil de quartier pour recommander une priorité pour le jardin. Le texte doit mobiliser des informations précises du dossier, prendre en compte un point de vue différent et se terminer par une proposition concrète.

Partie 4 : Rédiger une contribution au conseil de quartier

Question 4.1. Rédigez un texte argumenté de 180 à 220 mots présentant la priorité que vous recommandez pour le Jardin partagé des Passerelles. Appuyez-vous sur au moins deux éléments précis du dossier, prenez en compte au moins un point de vue différent du vôtre et terminez par une proposition concrète. La note prend en compte la pertinence des arguments, leur organisation, l'adaptation au destinataire et la maîtrise de la langue.

Madame, Monsieur, membres du conseil de quartier,

Je recommande de créer en priorité un espace de repos et d'échange au Jardin partagé des Passerelles. Cette proposition répond à une attente largement exprimée : dans l'enquête, 20 personnes sur 30 souhaitent cet aménagement. Il pourrait rendre le jardin plus accueillant et permettre aux habitants de se rencontrer en dehors des temps de culture. De plus, neuf personnes interrogées fréquentent le jardin depuis moins de trois mois ou le découvrent. Un lieu où s'asseoir et discuter faciliterait leur premier contact avec les jardiniers, comme le souligne Ilyes, nouvel usager. L'enquête indique aussi que 14 personnes souhaitent davantage d'ateliers : un espace convivial pourrait aider à annoncer ces activités et à accueillir leurs participants.

Cette priorité ne doit toutefois pas faire oublier les besoins des usagers déjà présents. Nora, jardinière bénévole, estime que des horaires élargis aideraient les personnes qui travaillent, tout en rappelant l'importance de préserver du temps pour l'entretien collectif. Il faudra donc veiller à ce que le nouvel aménagement ne gêne ni les parcelles ni les tâches communes.

Je propose d'aménager l'espace de repos prévu sur le plan, avec des assises et une information visible sur les activités, puis d'évaluer après six mois le nombre de nouveaux participants accueillis.

Préparation de la contribution complétée

Préparer une proposition argumentée

Éléments à préparer	Réponse
Priorité recommandée	Repos / échange
Premier argument et information précise du dossier mobilisée	20/30 le souhaitent
Deuxième argument et information précise du dossier mobilisée	9 nouveaux
Point de vue différent à prendre en compte	Nora : horaires
Proposition concrète ou modalité de mise en œuvre	Assises + affichage

✓ RÉPONSE À RETENIR

Priorité recommandée : aménager l'espace de repos et d'échange avec des assises et une information visible sur les activités, tout en préservant l'entretien collectif.

SYNTHÈSE DE L'ÉPREUVE & RÉFÉRENTIEL • BAC PRO CPH

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Épreuve E1 du baccalauréat professionnel Conduite de productions horticoles, session 2026, code 26-BACPRO-CPH-E1, durée 150 minutes, coefficient 3. À partir du projet du Jardin partagé des Passerelles, le candidat étudie un plan, une enquête et des témoignages. Il calcule des proportions, confronte les attentes des usagers, construit une priorité argumentée et rédige une contribution adaptée au conseil de quartier.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Calculer une proportion en pourcentage : diviser l'effectif concerné par l'effectif total, puis multiplier par 100.
- Les résultats de l'enquête décrivent les 30 personnes interrogées, et non automatiquement l'ensemble des usagers du jardin.
- Distinguer les constats du dossier, les propositions d'aménagement et les opinions individuelles des témoignages.
- Un indicateur utile repose sur une donnée observable ou comptable et se rattache à l'objectif d'élargir la participation.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour chaque caractéristique relevée, citer le document qui l'étaye et rester fidèle à ses informations.
- Montrer les calculs des proportions et arrondir le résultat de la question 1.2 à l'unité.
- Relier les arguments à des éléments précis du dossier et ne pas généraliser les résultats de l'enquête.
- Pour la contribution, respecter les 180 à 220 mots, s'adresser au conseil et prendre en compte un autre point de vue.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer les proportions demandées dans ce sujet ?

Divisez le nombre de personnes concernées par le total interrogé, puis multipliez par 100. Pour la question 1.2, le calcul est 9 ÷ 30 × 100, soit 30 %. Pour la question 2.3, 18 ÷ 30 × 100 donne 60 %.

Q : Que peut-on conclure des réponses à l'enquête ?

On peut décrire les attentes exprimées par les 30 personnes interrogées entre le 1er et le 15 mai 2026. Le dossier précise que les résultats ne décrivent que ces personnes : ils ne permettent pas de généraliser à tous les usagers.

Q : Comment organiser les 150 minutes de l'épreuve ?

L'épreuve comporte quatre parties de 5 points chacune. Réservez du temps aux analyses et aux calculs, puis à la rédaction du texte final de 180 à 220 mots. Gardez également quelques minutes pour vérifier les réponses et la langue.

Q : Quels critères sont pris en compte pour la contribution écrite ?

La question 4.1 vaut 5 points. L'évaluation porte sur la pertinence et l'organisation des arguments, l'adaptation au conseil de quartier et la maîtrise de la langue. Le texte doit s'appuyer sur deux éléments précis du dossier et considérer un autre point de vue.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bacprocph.fr/assets/annales/bac-pro-cph/Éducation socioculturelle/2026/Bac Pro CPH - Éducation socioculturelle - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources Bac Pro CPH : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.